



# BULLETIN

## TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

*International Association of Machinists and Aerospace Workers  
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale*

### À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA CONSOLIDATED FUELING, CAFAS ET ASIG

### DÉPÔT DES DEMANDES DE STATUT D'EMPLOYEUR COMMUN POUR LES OPÉRATIONS D'AVITAILLEMENT

### MISE À JOUR – LE 2 AVRIL 2015

Chers confrères,  
Chères consoeurs,

Le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) a publié une communication officielle hier nous informant qu'il avait bien reçu les nombreuses réponses déposées au nom des parties citées dans les demandes de statut d'employeur commun. Ces réponses ont été transmises à un banc du CCRI aux fins d'examen.

Les conseillers juridiques de l'AIMTA s'attendent à ce que le CCRI communique avec les parties au cours de la semaine prochaine afin de leur expliquer la procédure prévue et la façon dont ces demandes seront traitées.

Jusqu'à ce jour, les lignes aériennes et autres ont entamé des étapes dans le but de mettre en place les lignes de conduite suivantes :

#### Montréal :

Les membres de l'AIM travaillant chez CAFAS continueront à fournir le service aux lignes aériennes d'Air Canada (AC, Rouge, Jazz, etc.).

Les membres de l'AIM travaillant chez CAFAS continueront à fournir le service à la compagnie et à opérer les parcs de stockage.

Swissport fera son entrée sur le marché le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et fournira le service à un groupe de lignes aériennes, dont WestJet et autres. Il n'a pas été déterminé quel syndicat, s'il y a lieu, représentera ces nouveaux employés de Swissport.

#### Toronto :

Les membres de l'AIM travaillant chez Consolidated continueront à fournir le service aux lignes aériennes d'Air Canada (AC, Rouge, Jazz, etc.).

Les membres de l'AIM travaillant chez Consolidated continueront à fournir le service à la compagnie et à opérer les parcs de stockage.

ASIG fera son entrée sur le marché le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et fournira le service à un groupe de lignes aériennes, dont WestJet et autres. Il n'a pas été déterminé quel syndicat, s'il y a lieu, représentera ces nouveaux employés d'ASIG.

#### Halifax :

Les membres de l'AIMTA travaillant pour ASIG continueront à fournir le service aux lignes aériennes d'Air Canada (AC, Rouge, Jazz, etc.).

Les membres de l'AIM travaillant chez ASIG continueront à fournir le service à la compagnie et à opérer les parcs de stockage.

Le contrat d'avitaillement avec Into-Plane se termine le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et les lignes aériennes concernées devront prendre des dispositions pour répondre à leurs besoins d'avitaillement. Advenant qu'un autre exploitant fasse son entrée sur le marché de Halifax, il n'a pas été déterminé quel syndicat, s'il y a lieu, représentera les nouveaux employés de cette compagnie.

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

**Halifax** – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc.: 902-481-0079  
**Winnipeg** – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252  
**Calgary** – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707  
**Toronto** – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)  
**Vancouver** – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)  
**Montréal** – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)

L'AIM a appris que Swissport avait affiché des offres d'emploi hier, à Montréal, pour des postes de préposés à l'avitaillement et de superviseurs. Cette information a aussi été portée à l'attention du CCRI.

Encore une fois, l'AIM a demandé au CCRI, dans ses demandes et ses réponses, de tenir en suspens toute offre d'emploi, actuelle ou à venir, dans ces régions concernant du travail qui relève des unités de négociation jusqu'à la tenue d'audiences formelles sur la question.

En attendant, le travail se poursuit normalement et tous les membres de l'AIMTA travaillant pour les diverses compagnies d'avitaillement sont encouragés à poursuivre leur travail en fournissant un service de qualité comme seule une main d'œuvre d'expérience, syndiquée et professionnelle peut le faire.


À ce stade-ci, nous ne voulons absolument pas voir des employés commettre des actes illégaux pouvant être considérés comme une grève illégale, un arrêt de travail ou un ralentissement de travail. De tels actes sont interdits en vertu de vos conventions collectives et du Code canadien du travail et ne serviraient qu'à nuire à nos demandes devant le CCRI.

Je vous tiendrai au courant de l'évolution de la situation.

Syndicalement,



Michael Corrado  
Président général  
Région Centre

MC:gls 

**BULLETIN N<sup>o</sup> 020 – PUBLIÉ LE 2 AVRIL 2015**  
**VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

